



# Couzou Info

Bulletin n°1 / Juillet 2014



## Le mot du Maire

Déjà 3 mois que la nouvelle équipe municipale est élue. Maintenant au fur et à mesure des Conseils et commissions (municipales et externes) nous avons trouvé notre rythme de croisière.

Ma position de Maire m'oblige à participer à de nombreuses réunions. Quelquefois je me pose la question pour certaines, si je dois ou pas m'y rendre. La réponse n'est pas si simple car toutes ont leur raison d'être. De plus ces rencontres permettent de tisser des liens avec d'autres élus ou personnels d'administrations diverses et peut-être ainsi apporter une expérience ou des réponses pour notre commune.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015 notre communauté de communes se fondera dans un grand espace au nord du département qui s'appellera CAU-VALDOR (causses et vallée de la Dordogne) Cet ensemble regroupera 6 communautés de communes, 62 communes pour 36000 habitants. Nous ne le souhaitons pas mais l'arrêté du Préfet en date du 14 février nous y inclus.

Actuellement nous travaillons à la mise en place de la future structure. Tout n'est pas simple mais nous devons faire en sorte que Couzou rejoigne ce nouvel espace dans les meilleures conditions.

Au travers de ce journal nous aborderons les thèmes qui concernent notre commune et au-delà. La réflexion se fait aussi pour un site internet dédié à Couzou où tout un chacun pourrait trouver des informations locales ou pratiques sous forme de liens.

Pour le 14 juillet, vos élus ont souhaité offrir à la population de Couzou un repas républicain et fêter ce nouveau mandat. Vous y êtes les bienvenus.

Daniel Boudot



*Le 16 mai : une journée animation « murets » en relation avec le Parc s'est déroulée sur le Couderc, 140 personnes ont visité le village et remonté le mur.*

## SOMMAIRE :

1er conseil municipal

Vos représentants

Flash info

Ecole

Patrimoine

Etat civil

Activités Festivités

**CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars : élection maire et adjoints :**Maire Daniel BOUDOT, Adjoints : 1<sup>er</sup> Odette PEYRONNENC, 2<sup>ème</sup> Nadine PENCHENAT, 3<sup>ème</sup> Sandrine RIVIERE**Commissions des différends syndicats**

Délégués au CCAS	Anne BAZALGUES, Edith LANDOIS, Sandrine RIVIERE, Nadine BAPTISTE	
Syndicat d'électrification du nord du Lot	Titulaires Claude LAGARDE, Emmanuel ROY de LACHAISE	Suppléants Daniel BOUDOT, Odette PEYRONNENC
Syndicat d'adduction d'eau du Causse sud de Gramat	Titulaire Laurent CLAVEL	Suppléant Daniel BOUDOT
Conseil Syndical du Parc Régional des Causses du Quercy	Laurent CLAVEL, Sandrine RIVIERE	
SYMCTOM du Pays de Gourdon	Titulaire Sandrine RIVIERE,	Suppléante Christine BONNEFONT
Syndicat AGEDI	Nadine BAPTISTE	
Commission communales Finances	Daniel BOUDOT, Odette Peyronnenc, Sandrine RIVIERE, Nadine PENCHENAT	
Cimetière	Anne BAZALGUES, Sandrine RIVIERE, Nadine BAPTISTE, Christine BONNEFONT	
Voirie	Ensemble des Conseillers	
Ecoles	Edith LANDOIS, Nadine BAPTISTE	
Appel d'offres	Daniel BOUDOT, Anne BAZALGUES, Claude LAGARDE, Laurent CLAVEL	
Correspondant défense et prise en charge plan Communal de Sauvegarde	Sandrine RIVIERE	
Commission Communale Impôts directs	Liste proposée par le conseil	
SMPVD	Laurent CLAVEL, Sandrine RIVIERE	

**CONSEIL MUNICIPAL du 24 avril : Vote des taxes locales directes**Le conseil a décidé de ne pas augmenter les taxes : **Vote du budget primitif**

Taxe d'habitation	136 000 X 13.36%	18 170 €
Foncier bâti	90 000 X 13.25%	12 018 €
Foncier non-bâti	4 600 X 115.28%	5 303 €
Cotisation Financière des Entreprises (CFE)	3600 X 21.59%	777 €
	<b>TOTAL</b>	<b>36 268€</b>

Suite à propositions du Maire des différends postes qui constituent le budget 2014, il est donné connaissance des dépenses et recettes en fonctionnement et investissement : adopté à l'unanimité

Dépenses de fonctionnement	<b>101 559.07€</b>
Dépenses d'investissement	<b>912 41.01€</b>
Recettes de fonctionnement	<b>101 559.07€</b>
Recettes d'investissement	<b>91 241.01€</b>

**Indemnités Maire et Adjoints** ( : montants reconduits)  
Maire : 17%de l'indice 1015 / 1 er adjoint : 6.6%de l'indice 1015

Demande de subvention auprès du ministère de l'intérieur (éclairage public 3<sup>ème</sup> tranche)  
Le devis se monte, pour la part communale à **22 247.92€ TTC**. La sollicitation auprès du ministère de l'Intérieur est de **3 000€**, la participation sur le budget sera donc de **16 020€ HT**

# Flash info

Pounissou : INEO à remplace les fils électriques

La Pannonie : étude de l'enfouissement du réseau, goudronnage reporté après travaux

Chemin de Poudurac: en cours de réfection



Etude d'un montage financier pour l'acquisition d'un défibrillateur



Formation de la cantonnière : Le parc organise une formation sur l'utilisation des produits phytosanitaires



## Tableau Ecole 2013/2014 par enfant

Maternelle	1205,59 € (2 scolarisés)
Elémentaire	485,87 € (3 scolarisés)
Une réunion pour passer une convention doit avoir lieu prochainement	



Nous sommes à la recherche de photos anciennes du village, sur le patrimoine, festivités, afin de les numériser et les présenter dans un prochain journal.

## ETAT CIVIL

Décès 19 avril de Donatien BENOIST DE LA GIRONIERE

Mariage 28 juin de David Kerloch et Lucie DUMOUCHE,  
petite fille de Elie & Arlette GRIMAL

Arrêté préfectoral sur l'interdiction de faire du feu : autorisation à demander en mairie.



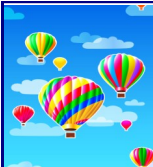
Le Club de gym : mardi au foyer rural  
Printemps-été 20h30  
Automne-hiver 20h00

Après la cérémonie au monuments aux morts, nous nous sommes retrouvés au foyer rural, où le maire a offert l'apéritif.



Le 21 juin : Fête de la musique : un Karaoke réussi ; il a plu le lendemain.....

14 juillet : dépôt de la gerbe au monuments aux morts à 11 h30.  
L'ensemble du conseil municipal vous invite à partager un moment de convivialité autour d'un buffet.  
(proverbe : « en juillet pour planter le mai fait un buffet »)



Notre vide grenier annuel sera le 28 septembre 2014  
Nous vous attendons nombreux  
Pensez à réserver votre journée.



Un projet de cache container est en cours

### HORAIRES D'OUVERTURE DECHETTERIE DU C ANTON DE GRAMAT Tél : 05-65-11-62-49

Lundi		14 h – 18 h
Mardi	9h - 12h	14 h – 18 h
Mercredi	9h - 12h	14 h – 18 h
Judi		14 h – 18 h
Vendredi	9h - 12h	14 h – 18 h
Samedi	9h - 12h	14 h – 17 h

Les sacs poubelles sont à disposition à la mairie